



1^{er} janvier 2025 : une juste revalorisation de toutes les pensions

Nos organisations de retraités ont pris connaissance des propos tenus par M. Wauquiez, Président du groupe Droite Républicaine à l'Assemblée nationale, concernant la revalorisation des retraites de base en 2025, au titre du rattrapage de l'inflation 2024.

M. Wauquiez a affirmé en effet qu' « *il y aura bien une revalorisation des retraites pour tous les retraités, de la moitié de l'inflation* » dès janvier. Puis il a ajouté qu'au 1^{er} juillet interviendra « *une deuxième revalorisation pour les retraités les plus modestes pour les protéger intégralement de l'inflation.* »

Cette réaction de M. Wauquiez, reprise par le gouvernement, traduit l'inquiétude des cercles dirigeants quant à la colère des retraités. Outre le fait qu'il est pour le moins surprenant, voire inédit, que cette annonce n'émane pas du gouvernement, les 9 organisations de retraités condamnent cette piteuse tentative de diviser les retraités.

En effet, cette mesure qui n'est qu'un cautère sur une jambe de bois, pénaliserait tous les retraités puisqu'elle se traduirait pour tous par une perte de pouvoir d'achat sur les 6 premiers mois de l'année, perte qui serait prolongée sur toute l'année 2025 et les années suivantes pour plus de 50 % d'entre eux, celles et ceux dont la pension dépasse le SMIC.

Par ailleurs cette mesure est une remise en cause du droit à la retraite, du code de la Sécurité Sociale. Pour les fonctionnaires retraités, c'est une atteinte au code des pensions civiles et militaires.

Cela se cumulerait aux pertes déjà subies par tous les retraités depuis des années.

Rappelons en effet que depuis janvier 2017, les pensions n'ont augmenté que de 13,6 % pour une inflation de 19,5 %.

De plus, les retraités ont perdu l'équivalent de plus de 3 mois de pension et jusqu'à 4,5 mois pour celles et ceux qui ont subi l'augmentation de la CSG de 2018.

Aussi, plus que jamais, nos organisations réaffirment leurs revendications :

Oui à l'indexation de toutes les retraites de base au 1er janvier 2025.

- Indexation à minima sur l'inflation au 1er janvier 2025.
- Rattrapage des pertes subies depuis 2017.
- Pas de pension en-dessous du SMIC.
- Revalorisation des pensions indexées sur le salaire moyen.

Nos organisations de Saône et Loire appellent les retraités à signer massivement la pétition pour l'augmentation des pensions dès le 1^{er} janvier 2025.



À se mobiliser le 3 décembre

**AUTUN
CHALON SUR SAÔNE
MÂCON
MONTCEAU LES MINES**

- ➔ Rassemblement à 10h30 devant la sous-préfecture
- ➔ Rassemblement à 10H devant la maison des syndicats
- ➔ Rassemblement à 14h30 devant la préfecture
- ➔ Rassemblement à 14h30 devant l'hôpital